

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_118 : CONVENTION 2018 DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ALBI-INNOPROD

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_118 : CONVENTION 2018 DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ALBI-INNOPROD

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Bruno LAILHEUGUE, rapporteur,

L'assemblée générale constitutive du 15 février 2013 a entériné la constitution de l'association Albi-InnoProd, qui a pour objet de créer une dynamique d'innovation sur le territoire albigeois :

- . en fédérant les acteurs ;
- . en promouvant le potentiel territorial en la matière et en l'ancrant dans les stratégies économiques régionales, nationales et supranationales ;
- . en favorisant la création de start up et le développement de projets innovants au sein des entreprises.

Les réalisations marquantes d'Albi InnoProd en 2017 auront été:

- La tenue de 11 opérations de promotion dédiées au monde économique et de l'innovation:

- . 9 organisées directement par l'association : petits,déjeuners, soirées
- . 2 en tant que contributeur : Albi Eco Race, Speed consulting/starting

Box.

- Le suivi du concours Albi UP pour 9 des 11 lauréats, deux projets de la catégorie « émergence » étant arrêtés
- La co-organisation du premier hackaton albigeois, organisé en partenariat avec l'INT Champollion et 3 entreprises du numérique et de la simulation (Numix, Immersive Factory, RUAG) « global game Jam »
- La poursuite de l'appui à AlabiLab (ACNE) avec notamment l'appui à l'appel à projets Fab Région remporté par AlbiLab et un petit-déjeuner spécifique organisé en novembre.

L'appui aux start up s'est quant à lui matérialisé par un accompagnement des 9 lauréats du concours Albi Up, plusieurs d'entre eux ayant intégré l'écosystème albigeois d'innovation. Le bilan à mai 2018 est comme suit:

- . 1 intégration dans l'InnoProd Start (Algo'Lab de V Faure)
- . 1 intégration dans l'incubateur (Green Wind de S Marchais)
- . 1 intégration dans la pépinière Albisia (Capsens Matériaux de M Bardou)
- . 2 projets accompagnés par PFT Rascol (Vita Mirror de C Fréquelin, Efime Bar de M Vinzia)
- . 1 accompagnement (+ co-working) : Dare Asia de J Sicard

Deux entreprises sont déjà créées et en développement rapide, du fait notamment du caractère plus traditionnel de leurs novations : une maison d'édition « féminine » multisupports (le gâteau sur la cerise), et un café artistique en cœur de ville (le Caf'Art).

Le financement des prix du concours Albi Up correspond à une dépense réalisée de 38 400€ à ce jour, assurée à hauteur de 28 000€ par l'agglomération selon les termes de la convention en vigueur.

Sur le plan financier, l'association a maintenu son résultat financier autour de 2 800€ en 2017, et dispose de réserves stables à hauteur de l'ordre d'un an de dépenses.

Sur l'année 2018, la CCI, qui restera toutefois le premier contributeur financier de l'association, a annoncé son souhait de réduire sa contribution de 8 000€. Par suite, les ressources de l'association, hors financement d'Albi UP pour lequel toutes les sommes sont reversées, devraient passer par suite de 27 000€ à 19 000€ pour l'exercice 2018.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la convention d'appui ;
- de renouveler l'adhésion à l'association, avec versement de la cotisation statutaire de 2 000€ ;
- d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement de 5 000€ au titre de l'exercice 2018, identique à celle versée les années précédentes.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en date du 3 juillet 2012 approuvant les statuts d'Albi-InnoProd,

VU l'avis favorable du Bureau du 5 juin 2018,

Messieurs Jean-Michel BOUAT et Robert GAUTHIER, administrateurs de l'association, ne prennent pas part au vote.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE DE RENOUVELER l'adhésion à l'association, avec versement de la cotisation statutaire de 2 000€.

DÉCIDE D'ATTRIBUER une subvention de fonctionnement de 5 000€ au titre de l'exercice 2018, identique à celle versée les années précédentes.

APPROUVE la convention d'appui et de partenariat jointe.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à signer ladite convention.

DIT QUE les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL